



PLAN COMMUNAL DE MOBILITE
Comité de Suivi
Procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2014

Présents :

M. Goblet d'Alviella	Bourgmestre
S. Ravet	Premier Echevin – Echevin de la Mobilité
B. Trigalet	CCATM
E. Lecharlier	TEC Brabant Wallon
V. Newman	SRWT
D. Mostraet	SNCB
S. Thiebaut	Chef du service Travaux
S. Pinon	SPW – Direction des routes du BW
J-M Jadot	SPW – Direction des routes du BW
F. Letroye	SPW – Direction des routes du BW
J-L Dewilde	GRACQ
M-A Hardy	Conseillère en Mobilité

Excusés :

Ch. Moëns	GAMAH
B. Poncelet	Infrabel
B. Gany	SPW

Absents :

RACB
Zone de police Orne-Thyle
Le Patrimoine stéphanois asbl

1. Présentation

L'échevin de la Mobilité ouvre la réunion.

2. Approbation du PV de la réunion du comité de suivi

Le PV de la réunion du comité de suivi du 20 décembre 2013 est approuvé moyennant les remarques suivantes :

Néant.

3. Etat d'avancement

Le PV de la réunion du comité de suivi de la réunion de décembre 2013 est parcouru et commenté comme suit :

Réseau routier

Carrefour de la Lanterne : Le phasage des feux a été modifié et la problématique liée à la confusion des phases affichées à l'arrière des feux est réglée.

Le SPW doit encore étudier la possibilité d'améliorer le phasage du feu en fonction de la fermeture du passage à niveau et du développement du site Henricot II.

Commentaires : il n'y a, à ce stade, plus de problème lié au phasage des feux. Le déplacement du quai et les améliorations apportées aux feux portent leurs fruits.

Modération de la vitesse

L'école de la communauté française maintient son entrée du côté de la rue Defalque ce qui empêche la suppression de la zone 30 présente à hauteur de cet établissement.

Il y a la possibilité de déroger à la législation suite à une concertation avec l'école concernée et la CPSR (commission provinciale de sécurité routière). Le SPW se charge d'introduire la demande de dérogation en 2014.

Actuellement, le stationnement sur la chaussée est maintenu et des contrôles de police sont nécessaires.

Commentaires : Des contrôles de police sont à prévoir de façon à faire respecter le code de la route (interdiction d'arrêt et de stationnement sur les pistes cyclables...).

La suppression de la zone 30 sera difficile à obtenir. Il est préférable d'envisager la pose de signaux à message variable.

Transport public – Arrêt TEC

Mise en place d'une ligne vers LLN : la commune doit interpeller la SRWT

Correspondance ligne 30/rapido-bus : arrêts en cours d'installation

Commentaires : Impossibilité budgétaire actuellement de mettre en place une ligne vers LLN. Report de l'action à long terme.

Aménagement de la 2^{ème} phase du parking du Rapidobus : à mettre en place par la commune.

Cheminements piétons

Sentier 103 : le déplacement officiel est à envisager avec le riverain. Des subsides liés à l'aménagement de cette entrée du sentier seront demandés à la province en 2014

Le pont dégradé en-dessous du viaduc de la RN25 sera signalé à M. Meert de façon à remplacer ce pont dans le cadre du bail des ouvrages d'art.

Commentaires : des subsides provinciaux ont été obtenus afin d'améliorer l'extrémité du sentier 103 du côté de la rue de Faux. Les aménagements seront réalisés lorsque le sentier aura été déplacé officiellement.

Au terme de cette première partie de réunion, le déplacement de l'arrêt de bus situé à la rue Demolder est abordé.

La volonté reste de déplacer l'arrêt de bus vers la rue du Premier Régiment d'Infanterie. Une réflexion globale est nécessaire sur les aménagements à prévoir avec l'installation de la mosquée et la nouvelle implantation du Collège Saint-Etienne.

La commune provoquera une réunion avec le SPW, la SRWT et le TEC.

Un résumé du tableau des actions ne reprenant que les points où une modification est intervenue est présenté et commenté.

Les remarques suivantes sont réalisées en cours de réunion :

a) Actions à réaliser à court terme

Réseau routier

Application du régime de vitesse (RN275 de Tangissart à Faux) : l'avis de la direction de la sécurité routière (DGO21) est défavorable sans la mise en place d'autres mesures. Les aménagements prévus par le SPW au niveau de la traversée de Faux rencontrent les recommandations émises par la DGO21. Dès la finalisation des aménagements, une demande de révision du rapport sera demandée auprès de la DGO21.

La commune prendra contact avec le SPW – Direction des routes du Brabant wallon afin d'envisager la suite du projet.

Modération de la vitesse

Mise en place des zones 30 : les RCR ont été adoptés par la commune. La signalisation des zones 30 exclusivement communales est presque terminée. La signalisation des zones 30 mixtes (communales et régionales) est à mettre en œuvre.

La commune prendra contact avec le SPW – Direction des routes du Brabant wallon afin d'envisager la mise en œuvre de la mesure.

Aménagement de dispositifs ralentisseurs Av des Prisonniers de Guerre : suite à la demande de Monsieur Jadot, il est précisé qu'il n'est rien envisagé à hauteur de la traversée du pré-ravel.

Modification des dispositifs de sécurité dans le centre de Beurieux : une réunion entre la commune, la police et le procureur du Roi doit être mise en place de façon à évaluer l'opportunité de placer un radar répressif à la place des dispositifs ralentisseurs.

Il est évoqué le projet de « contournement de Beurieux ». Il ressort de la discussion qu'il serait intéressant de demander aux promoteurs des différents nouveaux projets qui vont générer des nuisances en matière de mobilité de prévoir une participation aux frais de construction de ce contournement.

Le Bourgmestre est chargé de prendre les contacts avec la Province ou une autre instance qui pourrait prendre en charge l'étude de faisabilité de cette nouvelle route qui résoudrait des problèmes de mobilité induits par les communes voisines de Court-St-Etienne.

Transport public - Halte SNCB

Monsieur Mostraet annonce que ses services transmettront au plus tard à la fin du mois de janvier un projet de simulation de parking situé en bordure du site Henricot II ainsi qu'un projet de convention qui permettra de clarifier les relations commune/SNCB.

Actuellement, les moyens financiers disponibles sont fortement réduits. Monsieur Mostraet propose cependant l'aide ses services afin de réaliser les études d'aménagement des abords des gares de Faux et de La Roche.

Actuellement, la commune a eu un contact avec la propriétaire de la gare de la Roche qui souhaiterait se défaire du bâtiment. La commune s'est manifestée comme étant acquéreuse mais la propriétaire ne donne pas de suite à la proposition communale.

Transport public – Arrêt TEC

Aménagement de la halte de la ligne 30 dans le centre de Beurieux : pas de demande actuellement des habitants.

Réseau cyclable

Promotion du vélo : M. Dewilde (Gracq) reprendra contact avec les écoles via Provélo afin de susciter l'intérêt auprès des écoles de mettre en place le brevet du cycliste.

Cheminements piétons

Aménagement du sentier 103 entre Faux et Suzeril : en complément de la discussion précédente sur le sujet, le SPW – Direction des routes du BW souhaite être associé aux prochaines réunions sur la zone d’immersion temporaire. La SNCB souhaite également avoir les plans de tous les aménagements en bordure du talus qui lui appartient.

Rénovation des trottoirs de la rue Defalque : les trottoirs sur le pont seront réalisés par Infrabel lors de la rénovation complète de l’ouvrage d’art.

Rénovation des trottoirs de la rue P. Henricot (accès école) : Suppression de la rénovation des trottoirs mais conservation de la rénovation de la voirie.

Covoiturage

Ajout d’une action à court terme : création d’un espace de co-voiturage à la rue des Mélèzes. Cet espace sera réalisé en 2015 après la rénovation de la voirie.

b) actions à réaliser à moyen terme

Cheminements piétons

Place communale : faisant face au questionnement sur l’aménagement de la Place communale, Monsieur Newman prévoit de reporter sa ligne budgétaire liée à la sécurisation de l’arrêt situé Place communal.

Aménagement de zones résidentielles : un rectificatif est à apporter dans le tableau : le revêtement routier de la rue Sambrée a été rénové mais la rue n’a pas été aménagée en zone résidentielle.

4. Projets subsidiés

1. Appels à projets provinciaux (projets juin 2014)

- Amélioration de la mobilité / sécurisation des voiries
Aménagement du sentier 103bdu côté de la rue de Faux
- Amélioration des cheminements cyclables
Aménagement du cheminement cyclable de l’école maternelle de Tangissart jusqu’au quai de la gare de La Roche et des parties cyclables situées dans l’aménagement du carrefour rue de Villers / RN 275

2. Droit de tirage (2012) – Réalisé en 2014

- Clos de l’Orne.
- Rue du Tienne (une partie)
- Rue Vivier Le Duc
- Rue des Bas Jaunes

3. Plan d’investissement (2013-2016)

- Rénovation des trottoirs et de la voirie rue P. Henricot
- Rénovation complète rue de la Résistance (zone résidentielle)
- Rénovation voirie rue Notre Dame
- Rénovation voirie rue des Mélèzes - 2015
- Rénovation route en béton rue Vital Casse

4. Fonds propres

Réalisé en 2014 :

- Rue Sausalle
- Rue du Buisson (une partie)
- Rue du Cerisier (une partie)

A réaliser :

- Rue du Bois Milord (une partie) (2015)
- Rue Tienne du Pâturage – en attente de cession à la commune
- Impasse de la rue Defalque – en attente de cession à la commune

5. Actions supplémentaires à réaliser

- Finalisation de la pose des panneaux sentiers touristiques
Acteur : Commune
Terme : Court
- Identification des impasses débouchantes et adaptation signalisation
Acteur : Commune
Terme : Court
- Identification du nom de la rue et des numéros de maisons dans les impasses (rue de Cerisier, rue P. Henricot, ...)
Acteur : Commune
Terme : Court
- Rationalisation et diminution de la trop nombreuse signalisation routière, suivant avis SPW et IBSR.
Acteur : Commune
Terme : Court
- Participation de la commune au conseil consultatif de la mobilité de la province du BW et au projet pilote points nœuds en BW.
Acteur : Commune
Terme : Court
- Mise en conformité de la signalisation F1/F3 sur le réseau régional
Acteur : SPW
Terme : Court
- Site Henricot II : Carrefour entre le nouveau site Henricot II et l'avenue de Wisterzée
Acteur : SPW et Commune
Terme : Court à Moyen

La réunion est clôturée à 11h15.